



CODE DE CONDUITE DU CLUB DE SOCCER Les Montagnards

Le présent code est en place au Club de soccer Les Montagnards afin de rappeler aux différents intervenants (joueurs, entraîneurs, éducateurs, bénévoles, arbitres et parents / tuteurs) leurs obligations à respecter certains **comportements attendus** de leur part. La signature de ce document (effective par le règlement de votre facture en ligne) est **obligatoire** afin d'y signifier votre adhésion. De plus, le Club vous invite à parcourir le

Code d'éthique de prévention et d'intervention en matière de violence, d'harcèlement et d'agression sexuelle ou autre, édité conjointement par l'Association régionale de soccer Richelieu-Yamaska et le Club, qui présentent les lignes directrices pour une conduite appropriée / inappropriée entre adultes / adolescents et enfants. Il est complété par les **Politiques de signalement** lors de tout **soupçon de maltraitance** (abus pédosexuels) ou de toute **conduite inappropriée** et la procédure de suivi dudit signalement.

Bon jeu, bonne saison

Eric Troncy
Président – Les Montagnards

Code d'éthique des joueurs

- Se rappeler que le soccer est un sport d'équipe et qu'on ne peut gagner sans ses coéquipier.e.s
- Respecter les décisions des officiels sans mettre en doute leur compétence, ni leur honnêteté
- Respecter le personnel d'entraîneurs de mon équipe et de l'équipe adverse
- Respecter mes coéquipiers ainsi que mes adversaires
- Toujours tenir un langage poli, exempt de toute référence haineuse
- Être modeste dans la victoire, et savoir perdre avec dignité
- Respecter son engagement envers son équipe en fournissant les efforts nécessaires
- Jouer sans tricher

Code d'éthique des entraîneurs / éducateurs / bénévoles

- Se rappeler qu'il.elle. est un modèle pour les joueurs et qu'il.elle doit toujours avoir un comportement courtois et respectueux, sans équivoque
- Respecter la « règle de deux » avec chaque enfant, ne soustraire aucune pratique au regard des parents
- Communications avec les enfants (y compris médias électroniques) transparentes et justifiables
- Respecter les décisions des officiels, et obliger les joueurs à en faire autant
- Demeurer courtois.e., voire collaborer avec le personnel d'entraîneurs de l'équipe adverse
- Apprendre à l'équipe à respecter l'adversaire
- Connaître et respecter les limites physiques et émotionnelles de ses joueurs et ne pas mettre leur santé en danger
- Respecter les athlètes en honorant la parole donnée et en étant ponctuel.le. aux rendez-vous fixés
- Offrir à l'enfant une réponse à ses besoins et non à ceux de l'adulte, qu'il.elle. soit entraîneur.e, éducateur.e, ou bénévole

Code d'éthique des arbitres

- Bien connaître les règlements et les appliquer avec équité
- Être ponctuel.le. aux matchs
- Demeurer poli.e. en tout temps et éviter tout comportement provocateur
- Éviter de se placer en situation de conflit d'intérêt
- Ne pas profiter de sa position d'autorité pour régler des différends avec des joueurs ou entraîneurs

Code d'éthique des parents / tuteurs

- Connaître les limites physiques et émotionnelles de son enfant et respecter ses choix
- Soutenir son enfant dans ses activités soccer en respectant les horaires, et sa participation aux activités
- Apprendre à l'enfant à jouer pour le plaisir, mais avec sérieux
- Prendre note que le soccer est un sport extérieur et que les conditions climatiques (pluie, ou chaleur) requièrent un encadrement de son enfant soutenu (vêtement, présence)
- Être présent lors de chaque activité pour prendre soin d'une éventuelle blessure de son enfant (ou annulation d'activité, etc.) ; à défaut, toujours demeurer joignable dans un délai de 5 min, ou prendre ses dispositions avec un autre parent pour remplacer sa présence
- Éviter toute incitation à la violence, et ne pas utiliser de propos injurieux
- Reconnaître que l'entraîneur.e. est le.la. seul.e. habilité.e. à diriger l'équipe et le.la. supporter dans son travail
- Apprendre à l'enfant à être humble dans la victoire et digne dans la défaite
- Respecter les décisions des officiels et ne pas les critiquer, même si jugées douteuses
- Se rappeler que sur le terrain comme à la maison, le parent reste un modèle pour son enfant

Nom du joueur, joueuse : _____

Signature des parents : _____ Date : _____

_____ Date : _____

Signature de l'intervenant* : _____ Date : _____

*Il peut s'agir d'un salarié (au sens large) touchant un revenu ou un défraiement de la part du Club de soccer Les Montagnards, ou d'un intervenant à titre d'entraîneur, éducateur, moniteur, gérant, bénévole, administrateur au sein du Club de soccer Les Montagnards.

N.B. : Par l'enregistrement en ligne de votre inscription, et le règlement de votre cotisation, vous certifiez avoir pris connaissance du Code de conduite du Club de soccer Les Montagnards et y adhérez pleinement.